

AAP Mobilité et ressourcement scientifique – mode d’emploi

Cet appel à candidatures a pour objectif d’instituer une dynamique encore plus forte en accompagnant et en soutenant financièrement les séjours de chercheurs, d’enseignants chercheurs et d’ingénieurs de recherche dans les universités européennes et internationales, partenaires de l’UPPA.

| Je suis... | Préparation du dossier de candidature Octobre 2023 | Préparation de la mobilité au plus tard trois mois avant le départ et avant juin 2024 <i>Il est utile de commencer dès le dépôt du projet (sous réserve de sélection)</i> | Au retour |
|---|--|---|---|
| Personnel de l’UPPA (Enseignant-chercheur, ingénieur de recherche) | <ul style="list-style-type: none"> Choisir une thématique scientifique en relation avec les missions interdisciplinaires de l’UPPA et préciser son projet de façon synthétique. Choisir parmi les destinations possibles, le ou les établissements les mieux adaptés au projet scientifique. Celui-ci/ceux-ci pourront être mentionnés dans la lettre de motivation du candidat. Déterminer la durée prévisionnelle du séjour (6 mois à 1 an) Constituer le dossier et recueillir l’avis du directeur de l’unité de recherche et du directeur du collègue. Si la mobilité est prévue au sein d’un laboratoire international associé à un organisme, préparer un dossier de demande délégation et respecter les dates de dépôt. Cette étape est obligatoire. <p>Nota : la durée et le lieu de la mobilité (si précisé) pourront changer par la suite.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Identifier l’établissement d’accueil de la mobilité. Prendre contact avec l’établissement choisi et élaborer le projet scientifique. Convenir avec l’établissement d’accueil des modalités pratiques de la mobilité (date, documents nécessaires au visa éventuel, recherche d’hébergement...) Transmettre à la DGP la version finale du projet scientifique et les modalités finales de la mobilité (trame qui sera fournie aux candidats sélectionnés) <p>L’International Project Unit (DRI) ou le bureau UNITA peuvent identifier les premiers contacts si besoin et assister les lauréats pour les modalités pratiques d’accueil.</p> <p>Le respect des délais est essentiel afin de valider le soutien à la mobilité et de faire en sorte que l’aide financière soit disponible au moment du départ.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Transmettre à la DGP la fiche synthétique de bilan de la mobilité : établissement visité, contacts sur place, bilan scientifique, AAPs nationaux, européen, international envisagés pour le dépôt d’un projet (2 pages max trame fournie aux lauréats,) Préparer et déposer son projet (au plus tard dans les douze mois qui suivent le retour) conformément aux engagements pris lors du dépôt de candidature Envoyer à la DGP l’accusé de dépôt du projet pour versement du solde de l’aide financière |

| Je suis... | Préparation du dossier de candidature Octobre 2023 | Préparation de la mobilité au plus tard trois mois avant le départ et avant juin 2024 <i>Il est utile de commencer dès le dépôt du projet (sous réserve de sélection)</i> | Au retour |
|--|---|---|--|
| Personnel d'un organisme de recherche exerçant dans une des unités mixtes avec l'UPPA (Chercheur, ingénieur de recherche) | <ul style="list-style-type: none"> • Choisir une thématique scientifique en relation avec les missions interdisciplinaires de l'UPPA et préciser le projet de façon synthétique. • Choisir parmi les destinations possibles, le ou les établissements les mieux adaptés au projet scientifique. Celui-ci/ceux-ci pourront être mentionnés dans la lettre de motivation du candidat. • Déterminer la durée prévisionnelle du séjour (6 mois à 1 an) • Constituer le dossier et recueillir l'avis du directeur d'unité. • Si la mobilité est prévue au sein d'un laboratoire international associé à un organisme, préparer un dossier de demande de délégation et respecter les dates de dépôt. <i>Cette étape est obligatoire.</i> <p>Nota : la durée et le lieu de la mobilité (si précisé) pourront changer par la suite.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Identifier l'établissement d'accueil de la mobilité. • Prendre contact avec l'établissement choisi et élaborer le projet scientifique. • Convenir avec l'établissement d'accueil des modalités pratiques de la mobilité (date, documents nécessaires au visa éventuel, recherche d'hébergement...) • Transmettre dans les délais à la DGP la version finale du projet scientifique et les modalités finales de la mobilité (trame qui sera fournie aux candidats sélectionnés) <p>L'International Project Unit (DRI) ou le bureau UNITA peuvent identifier les premiers contacts si besoin et assister les lauréats pour les modalités pratiques d'accueil.</p> <p>Le respect des délais est essentiel afin de valider le soutien à la mobilité et de faire en sorte que l'aide financière soit disponible au moment du départ.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Transmettre à la DGP la fiche synthétique de bilan de la mobilité : établissement visité, contacts sur place, bilan scientifique, AAPs nationaux, européen, international envisagés pour le dépôt d'un projet (2 pages max trame fournie aux lauréats,) • Préparer et déposer son projet (au plus tard dans les douze mois qui suivent le retour) conformément aux engagements pris lors du dépôt de candidature • Envoyer à la DGP l'accusé de dépôt du projet pour versement du solde de l'aide financière. |